

<http://www.crifrance.com/actualites/peut-on-etre-islamophobe-tout-en-417>



# Peut-on être islamophobe tout en se croyant antiraciste ?

- Actualités -

Date de mise en ligne : lundi 23 décembre 2013

Date de parution : 23 décembre 2013

---

Copyright © Coordination contre le Racisme et l'Islamophobie - Tous droits

réservés

---

Augmentation des agressions et des discriminations, amalgames toujours plus fréquents entre islam, intégrismes et terrorismes, loi interdisant certaines pratiques religieuses... L'islamophobie est bien une réalité en France. Pire : « Pour beaucoup de gens, l'islamophobie est justifiée comme un combat nécessaire », y compris à gauche, expliquent les sociologues Marwan Mohammed et Abdellali Hajjat. Ils analysent la montée et les ressorts de cette islamophobie à la française, alors qu'ailleurs en Europe les mouvements antiracistes se mobilisent pour la combattre.

Basta ! : Quelles sont les manifestations de l'islamophobie en France, aujourd'hui ?

Marwan Mohammed et Abdellali Hajjat [1] : Il existe une multitude de formes d'expression du rejet d'une population. Dans l'espace public, ce sont des discours, des sites Internet, des articles de presse ou des productions cinématographiques qui contribuent à la construction d'un « Islam imaginaire » [2] et à l'évidence d'un problème musulman : l'image négative et inquiétante d'une présence musulmane décrite comme arriérée, sournoise, donc dangereuse. Ensuite, ce sont les pratiques discriminatoires auxquelles sont confrontés des individus - musulmans réels ou présumés -- dans leur vie sociale. Ces discriminations touchent essentiellement les femmes qui portent un signe religieux visible, le voile. Parmi ces discriminations, certaines sont illégales : les discriminations à l'emploi, à l'accès aux loisirs ou aux services. Une enquête par testing, réalisée par l'Université Paris 1 sur le marché de l'emploi, montre ainsi qu'une jeune femme musulmane a 2,5 fois moins de chances d'être convoquée à un entretien d'embauche, qu'une jeune fille qui a le même CV et la même couleur de peau mais qui diffère par des marqueurs religieux, comme le prénom. D'autres discriminations sont légales : des formes d'exclusion qui reposent sur la loi, comme la loi sur le voile à l'école, sur le port du niqab dans l'espace public ou la décision de la Cour d'appel de Paris qui justifie le licenciement d'une salariée voilée de la crèche Baby Loup, une structure privée.